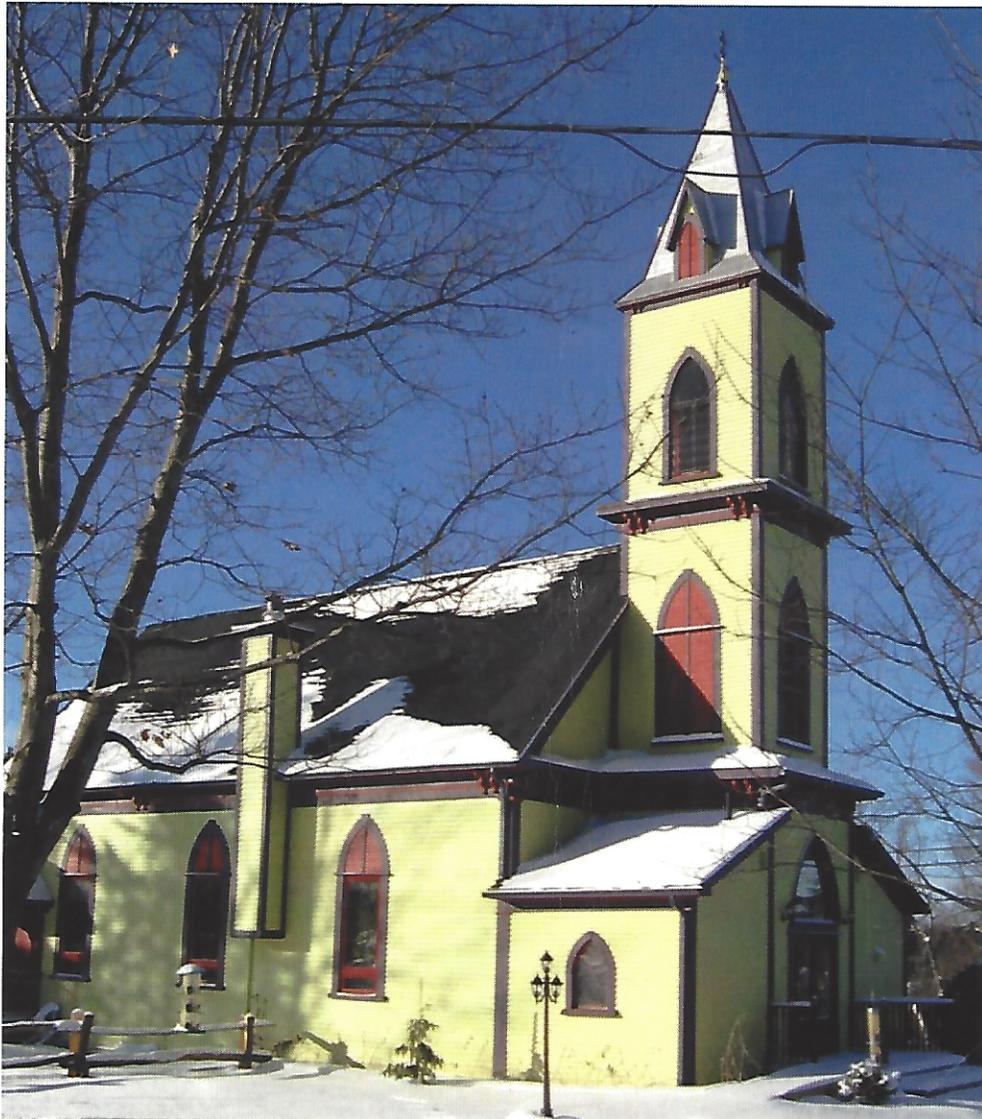


La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Vol XXXIV, numéro 2

Printemps 2014



L'église St-Andrew (1882) à Scotstown en Estrie
(Crédit photo : Luc Carey)

TOURNANT MAJEUR à l'APMAQ

Voir le Billet en page 3

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Louis Patenaude, président
Claudel Saint-Pierre, vice-président
Claire Pageau, trésorière
Andrée Gendreau, secrétaire du Conseil
Andrée Bossé, conseillère
Marie-Lise Brunel, conseillère
Guylaine Ducharme, conseillère
Monique Lamothe, conseillère

La Lucarne

Comité de rédaction : Chantal Beauregard,
Marie-Lise Brunel, Anita Caron, Monik Grenier,
Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

Collaborations

Pauline Amesse, Jean Bélisle, Yvon Desloges,
Guylaine Ducharme, Philippe Gariépy, Lorraine
Messer.

Crédits photos

Daniel Bougerra, Jean Bélisle, Luc Carey, Léo
Denis Carpentier, Philippe Gariépy, Héritage
Canadien du Québec.

Infographie: Michel Dubé

Imprimeur : Imprimerie de la CSDM

Livraison: Traitement Express Inc.

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée à chaque trimestre depuis 1982, *La Lucarne* se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'APMAQ

2050, rue Amherst, Montréal, (Québec)
H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444

Télécopieur : (514) 528-8686

Courriel : apmaq@globetrotter.net

<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source. Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

Si vous voulez recevoir *La Lucarne* en format électronique plutôt qu'en format papier, vous devez en aviser le Secrétariat.

Convention de la poste publication 40920008

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada
à APMAQ,

2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

PHOTO DE COUVERTURE

Sise au coin des rues Victoria et Coleman, l'Église St. Andrew est la première église bâtie à Scotstown. Jointe en 1925 avec l'église adventiste de la rue Albert, l'église presbytérienne deviendra l'Église Unie St. Andrew. Et les deux bâtiments furent réunis pour y ajouter le « Church Hall ». De style néo-gothique, elle a gardé toutes ses composantes et ses matériaux anciens : toit à deux versants droits, tour, planches cornières, planches à clin, ouvertures en bois en arc ogival fixes avec vitrail, portes à panneaux en bois et perron. Elle fut vendue en 2012 pour la somme de 1,00 \$. La rénovation pour la transformer en loft a duré 1 an.

LE COIN DU MÉCÈNE

L'an passé, l'APMAQ a recueilli près de 2000\$ en dons, une somme qui sera versée au programme Mécénat.

Sincères remerciements à tous les donateurs.

L'argent accumulé ainsi n'est pas utilisé pour la programmation courante. Il sert plutôt à jeter les bases d'une fiducie qui a pour but l'indépendance financière de l'APMAQ.

L'objectif est de recueillir 10 000\$ — chiffre magique à partir duquel le programme Mécénat versera à l'APMAQ deux dollars pour chaque dollar recueilli. Après avoir atteint l'objectif du premier 10 000\$, on répète l'exercice.

Comment pouvez-vous nous venir en aide? Voici deux moyens de le faire.

1. Ajoutez un montant supplémentaire à celui de votre adhésion: 10 \$ 25\$ ou autre. N'OUBLIEZ PAS QUE CE MONTANT SUPPLÉMENTAIRE EST DÉDUCTIBLE D'IMPÔT AU QUÉBEC. Vous recevrez donc un reçu du Secrétariat.

2. Joignez-vous à notre groupe de bénévoles dynamiques qui étudient les moyens de rendre ce Programme le plus rentable possible. Si vous avez des talents pour l'organisation, un esprit créatif ou si vous êtes tout simplement un amoureux du patrimoine québécois, vous vous qualifiez à cet effet. Veuillez en informer le secrétariat de l'APMAQ qui vous tiendra au courant des prochaines rencontres.

Claire Pageau, trésorière

Tournant majeur à l'APMAQ Printemps 2014

Billet _____	3
<i>Louis Patenaude</i>	
Développement durable _____	4
Cheminées anciennes et Martinet ramoneur	
<i>Le Regroupement Québec Oiseaux</i>	
L'APMAQ éco-responsable	
<i>Guylaine Ducharme</i>	
Covoiturage pour la visite à Scotstown	
<i>Pauline Amesse</i>	
Conservation _____	5 à 9
À Laval. Maisons patrimoniales en péril _____	5
<i>Philippe Gariépy</i>	
Restauration de la maison Félix-Leclerc _____	6
<i>Lorraine Messer</i>	
Clin d'œil gourmand _____	7
<i>Yvon Desloges</i>	
Expérimentation d'une technique de maçonnerie obsolète _____	8 et 9
<i>Jean Belisle</i>	
Ateliers sur les techniques traditionnelles de construction 2014 _____	9
Activités _____	10
Visites du dimanche à Scotstown et à Saint-Casimir	
En bref _____	11
Résidences d'été des congrégations religieuses	
<i>Église du Très-Saint -Nom-de-Jésus</i>	
<i>Genèse de la cuisine québécoise, Jean-Marie Francoeur (2011)</i>	
<i>Rues de Montréal, Michel Barcelo (2013)</i>	
Visite-conférence de la maison Hurtubise _____	12
Petites annonces _____	12 à 15
Appel de candidatures. Prix de l'APMAQ 2014 _____	16

UN TOURNANT MAJEUR

Louis Patenaude, président de l'APMAQ



Une assurance pour les maisons anciennes

Dans le numéro de *La Lucarne* de l'été 2013, le billet retraçait les principales étapes franchies par le dossier des assurances depuis son ouverture il y a plus de dix ans. Nous sommes heureux de dire que ces efforts connaissent aujourd'hui les résultats espérés. En effet, au moment où on prendra connaissance du présent article, la création d'une police d'assurance s'adressant spécifiquement aux propriétaires de maisons anciennes aura été annoncée officiellement au cours d'une cérémonie publique. L'APMAQ a tout lieu de s'en réjouir puisqu'il s'agit d'un dossier d'importance capitale dans sa mission de sauvegarde du patrimoine bâti. Est-il nécessaire de rappeler que les difficultés des propriétaires de maisons anciennes en quête d'une protection adéquate et abordable constituent pour ceux-ci un obstacle majeur.

C'est grâce au partenariat de l'APMAQ avec le cabinet de services financiers Dale Parizeau Morris Mackenzie (DPMM) que cette réalisation a vu le jour. Dans le cadre de cette police d'assurance, réservée exclusivement aux membres de l'APMAQ, les propriétaires ont le choix entre trois niveaux de protection connus sous les noms suivants : *argent, or* et *platine*. Les assureurs ont conçu ces trois possibilités afin de tenir compte de la diversité des moyens dont disposent les propriétaires ainsi que des différences dans la valeur des propriétés. On souhaite ainsi pouvoir répondre aux besoins du plus grand nombre possible de propriétaires. Il arrive souvent qu'à la seule mention de l'année de construction d'une maison, le propriétaire se heurte à une fin de non-recevoir de la part de l'assureur. Un des avantages de la police élaborée par DPMM avec la collaboration de l'APMAQ, est de ménager un accueil positif au propriétaire et d'ouvrir une porte à la négociation; celle-ci pourra s'engager dans un contexte de compréhension du côté de l'assureur puisque les agents auront reçu une formation préparatoire à cet effet. L'admissibilité à cette police étant réservée aux membres de l'APMAQ, il est possible que de nombreux propriétaires désireux de s'en prévaloir, souhaitent joindre nos rangs. Ceci suppose que nous procédions à une mise à jour en profondeur de nos procédures. Nous avons sollicité, à cet effet, une subvention du Ministère de la Culture et des Communications du Québec qui nous l'a généreusement accordée. Les personnes intéressées trouveront insérée dans nos pages une brochure descriptive de cette nouvelle police.

C'est avec enthousiasme que l'APMAQ vous fait part de l'existence de cette police qu'on espérait depuis longtemps. Nous souhaitons vivement qu'elle réponde aux besoins des propriétaires de maisons anciennes.

Révision des Lettres patentes et des Statuts et Règlements de l'APMAQ

Le 9 décembre dernier, l'Assemblée générale réunie en session extraordinaire a procédé à la révision des **Lettres patentes et des Statuts et Règlements de l'APMAQ**. L'objectif poursuivi consistait à mettre à jour nos textes fondamentaux en insistant sur notre mission de sensibilisation et d'éducation du public. Les modifications proposées auront pour effet de répondre adéquatement aux exigences gouvernementales fédérales quant à l'octroi du privilège d'émettre des reçus pour fin d'impôt à nos donateurs. Cette mesure s'inscrit dans nos efforts en vue de favoriser le financement de l'APMAQ par des sources privées. On trouvera les textes modifiés sur le site de l'APMAQ, dans la section réservée aux membres. Ceux et celles qui souhaitent en obtenir une copie sont invités à s'adresser au secrétariat qui la leur fera parvenir. Nous remercions sincèrement tous les membres qui se sont déplacés pour assister à cette importante assemblée.

Partenariat DPMM – APMAQ

L'APMAQ souhaite exprimer son appréciation au cabinet de services financiers Dale Parizeau Morris Mackenzie (DPMM) pour son excellente collaboration avec l'APMAQ, au cours des deux dernières années, en vue de l'élaboration d'une police d'assurance à l'intention des propriétaires de maisons anciennes du Québec.

Cheminées anciennes et martinet ramoneur

Genevière Perreault, Biologiste M.Sc, Regroupement QuébecOiseaux

Le martinet ramoneur est un petit oiseau ressemblant à une hirondelle et qui pourrait bien utiliser votre cheminée pour nicher. Si tel est le cas, n'ayez crainte! La nidification du martinet dans une cheminée ne présente aucun risque de dommage ou d'incendie, ni aucun danger pour la santé. Vous êtes plutôt un hôte privilégié! En effet, la population canadienne de cette espèce menacée a subi un déclin de 95% depuis 1968. Au Québec, il ne resterait qu'environ 1 250 couples.

Avant l'arrivée des Européens, le martinet ramoneur nichait à l'intérieur de gros arbres creux. Or, ces sites naturels se sont raréfiés avec le déboisement. Progressivement, le martinet a adopté les cheminées en maçonnerie en guise de nichoir ou de dortoir, d'où son nom de « ramoneur ». À l'heure actuelle, les cheminées constituent le principal habitat de nidification disponible pour l'espèce.

Les cheminées convenant au martinet ramoneur ont généralement été construites avant 1960. Elles possèdent un diamètre important et sont faites d'un matériel rugueux (brique, ciment, tuile). Le martinet colle son minuscule nid directement sur la paroi interne de la cheminée.

Que faire pour l'aider?

Conservez votre cheminée, même si elle n'est plus utilisée;

Ramenez votre cheminée en dehors de la période de nidification qui s'échelonne du 1^{er} mai au 1^{er} septembre;

Évitez de poser des chapeaux ou grillages;

Si nécessaire, envisagez l'installation d'une gaine (*liner*) non métallique (en argile);

Si votre cheminée est munie d'une gaine métallique, installez une grille afin d'éviter que les oiseaux y entrent et restent piégés.

Pour en savoir davantage sur le martinet ramoneur, ou pour signaler sa présence dans une cheminée, joignez le Regroupement QuébecOiseaux :

Site web : www.quebecoiseaux.org

L'APMAQ ÉCO-RESPONSABLE

Guylaine Ducharme biologiste et membre du CA de l'APMAQ

Par ses activités de restauration des maisons ancestrales, l'APMAQ s'inscrit dans une démarche de développement durable. En donnant un second souffle à ces maisons, on prévient le gaspillage de biens pouvant encore servir et on évite la production de nouveaux matériaux (planches, bardeaux, etc.) en vue de constructions nouvelles. Cette démarche éco-responsable est tout à fait louable.

Dans un souci de protéger l'environnement et d'améliorer notre qualité de vie, nous vous proposons d'inclure quelques actions durables aux activités de l'APMAQ. Par exemple, 1) lors des visites estivales, apporter une tasse ou une bouteille réutilisable afin d'éviter l'emploi de contenants non récupérables lors des goûters. 2) Privilégier le covoiturage pour vous rendre sur le lieu des visites et du congrès. 3) Pour les membres ayant accès à un ordinateur, choisir de recevoir La Lucarne en format électronique plutôt que papier. (Voir p. 2)

Ces quelques gestes se traduiront par une diminution de notre empreinte écologique¹. De plus, notre implication favorisera la sauvegarde d'un capital précieux qu'est l'environnement. Au même titre que nous nous appliquons à sauvegarder les maisons anciennes, nous devons préserver cette richesse pour les générations futures.

¹ « L'empreinte écologique, c'est la pression qu'exerce l'homme sur la nature afin d'assurer ses besoins de subsistance. Pour la calculer, on évalue quelle surface productive de terre est nécessaire pour obtenir les matières premières, l'énergie et tout ce que nous consommons. »

http://archives.universcience.fr/francais/ala_cite/expositions/developpement-durable/calcul-empreinte-ecologique/

Covoiturage pour la visite à Scotstown

À la demande de plusieurs membres, nous mettons sur pied un système de covoiturage pour la première visite du dimanche qui se tiendra le 25 mai prochain. Vous souhaitez y participer ? À titre de conducteur? À titre d'usager ?

Comment ça fonctionne?

1. S'inscrire : Il suffit d'informer la personne responsable, de votre intérêt en tant que conducteur / passager, votre nom, adresse civique, adresse courriel ou numéro de téléphone. L'emploi du courriel nous faciliterait la tâche; néanmoins nous acceptons aussi les inscriptions par téléphone.
2. Mise en contact : L'APMAQ se charge de mettre en commun les conducteurs et les passagers.
3. Paiement : L'APMAQ propose un montant de compensation mais il revient au passager et au conducteur de s'entendre.
4. Le jour J : Si vous êtes le passager, il est recommandé d'arriver cinq minutes en avance au point de rendez-vous avec le paiement comptant.

Prière de vous inscrire le plus tôt possible. Et souhaitons que cette formule s'avère efficace, populaire et durable.

Responsable : Pauline Amesse / courriel : pauline.amesse@bell.net / téléphone : 450-224-1094

Philippe Gariépy

L'Écho de Laval du 27 novembre 2013 annonçait la démolition d'une maison ancienne sise au 61 Terrasse Dufferin à Sainte-Rose. C'est dommage ! Située sur un promontoire, elle dominait le quartier par sa beauté et son élégance et s'intégrait parfaitement aux résidences de style « bunker » nouvellement construites dans les alentours. Il est malheureux que l'entrepreneur n'ait pas trouvé le moyen de la rénover et de l'intégrer à son projet immobilier !

Au même moment, un second entrepreneur démolissait une autre demeure ancienne du 5686 boulevard Lévesque à Saint-Vincent-de-Paul. Il s'agissait d'une jolie propriété surplombant la rivière des Prairies juste à l'entrée du Vieux-Saint-Vincent-de-Paul. Tout s'est fait en catimini. Patrimoine en tête n'a même pas eu le temps de se retourner qu'elle était en mille morceaux.

Les deux maisons ancestrales avaient une caractéristique commune : elles faisaient partie des 60 à 80 maisons anciennes dispersées sur le territoire lavallois, sans protection patrimoniale, abandonnées à elles-mêmes et au bon vouloir d'entrepreneurs assoiffés de grandes propriétés propices à la construction d'édifices neufs.

Ces démolitions sont comme la queue de la comète. Elles interviennent tout à la fin du régime Vaillancourt. Un régime assoiffé d'argent qui se foutait royalement de la préservation des paysages ancestraux, des belles vieilles maisons et du patrimoine dans son ensemble. Les nouveaux administrateurs municipaux et le maire Demers, s'ils ont vraiment à cœur la préservation et la promotion du patrimoine lavallois doivent immédiatement demander au Service de l'urbanisme de stopper tout projet de construction sur un domaine comprenant une maison ancestrale surtout si l'entrepreneur se refuse à l'intégrer à son projet immobilier.

Dans un second temps, les autorités municipales doivent reprendre la consultation ratée du maire Duplessis (février 2013) concernant le patrimoine dispersé à Laval. Le Service de l'urbanisme doit être mis à contribution. S'impose le montage d'un dossier complet des maisons anciennes disséminées sur le territoire lavallois. Par la suite, une consultation publique ayant été tenue, s'imposera la promulgation d'une réglementation qui, on peut l'espérer, préservera fondamentalement les maisons ancestrales du pic du démolisseur tout en encourageant leur entretien et en obligeant les entrepreneurs à intégrer ces mêmes maisons à tout nouveau projet immobilier.

Si les autorités lavalloises n'agissent pas promptement, le saccage des maisons patrimoniales va continuer. Que ce soit à Sainte-Rose, à Saint-Vincent-de-Paul, à Sainte-Dorothée, à Vimont ou à Saint-François, de petits ou de grands domaines avec arbres centenaires et maisons du 18^{ème} siècle vont disparaître.

Dans l'état actuel du patrimoine dispersé à Laval, sans réglementation, tout ne peut qu'être divisé en lots, démoli et rebâti à neuf. Rien ne subsistera de l'histoire de ces domaines et de ces joyaux

patrimoniaux. Je suis certain que le même sort attend les autres édifices ancestraux qui ont marqué l'histoire de Laval. Les citoyens ne peuvent restés impuissants devant un tel état de fait.

Il est inconcevable qu'au 21^{ème} siècle architectes et entrepreneurs ne puissent intégrer les édifices ancestraux de valeur à l'intérieur de projets immobiliers contemporains. Il en est de même d'ailleurs avec les insertions immobilières modernes. Les représentants de l'État, appuyés par une majorité de citoyens, doivent se tenir debout, promulguer de nouvelles politiques et faire respecter une réglementation qui encouragent des projets marqués par l'histoire, la

beauté, la fonctionnalité tout en rapportant de l'argent.



La maison Labelle Chartrand en 2014
Photo : Philippe Gariépy

◇ Philippe Gariépy, ex-président de Patrimoine en tête à Laval et ex-vice président de l'APMAQ.

RESTAURATION DE LA MAISON FÉLIX-LECLERC

Lorraine Messer

Félix Leclerc a découvert la région de Vaudreuil en 1946 et a choisi de s'y installer avec son épouse, Andrée Vien, et leur fils Martin. Il a d'abord loué une maison face au lac des Deux-Montagnes. Puis, en 1956, il a acheté la ferme du 186, chemin de l'Anse qui avait été construite par la famille Denis vers les années 1880.

Cette maison a été un refuge, un havre de paix, un port d'attache, une source d'inspiration pour Félix. Malheureusement, après son départ de Vaudreuil en 1967, la propriété a été vendue et, au fil des ans, a manqué d'entretien.

Mobilisation citoyenne

En février 2000, des citoyens désolés d'assister à la détérioration de l'ancienne propriété de Félix Leclerc ont créé la Société de sauvegarde de la maison de Félix Leclerc à Vaudreuil-Dorion (SSMFL). L'organisme a dès lors été chargé de sauvegarder, restaurer et préserver la propriété sise au 186, chemin de l'Anse. De plus, l'organisme doit mettre en valeur les aspects culturel, patrimonial, artistique et touristique de la propriété ainsi que l'oeuvre de Félix Leclerc correspondant à la période où il a vécu à Vaudreuil.

Une longue aventure

Le groupe a franchi de nombreuses étapes en 13 ans pour en arriver aux travaux de restauration en cours depuis le 14 janvier dernier.

En 2005, la Ville de Vaudreuil-Dorion a accentué la protection de la propriété en déclarant site du patrimoine le 186, chemin de l'Anse. En juillet de l'année suivante, l'organisme est devenu légalement propriétaire de la maison Félix-Leclerc ainsi que de l'ensemble du site totalisant plus de 15 322 m². L'ensemble de cet espace est classé monument historique par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine depuis 2009.

En juin 2010, une demande de subvention pour la restauration de la maison a été déposée au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre du programme du Fonds du patrimoine. Et en 2012, une subvention de 566 500 \$ a été accordée pour la restauration de la maison Félix-Leclerc.

La maison Félix-Leclerc de Vaudreuil ouvrira enfin ses portes au public à l'été 2014, à point nommé pour les festivités entourant le 100^e anniversaire de naissance de Félix Leclerc. La restauration de la maison, la construction d'un pavillon d'accueil, l'installation d'un centre d'interprétation et l'aménagement du terrain coûteront environ 2 M\$.



Crédit photo : Daniel Bouguerra

Lieu de mémoire

La maison Félix-Leclerc sera la seule maison de l'artiste ouverte au public et l'unique attrait touristique de la grande région de Montréal qui honorer sa mémoire. L'organisme désire rappeler l'oeuvre et la vie de Félix, particulièrement les 20 années passées à Vaudreuil puisque c'est à cette époque qu'est née une partie importante de son oeuvre.

De plus, la maison accueillera, en basse saison, des artistes désireux de s'y recueillir pour composer des chansons, des poèmes ou encore écrire des scénarios, des romans et des pièces de théâtre.

Des jardins seront aménagés pour permettre aux visiteurs de se plonger dans ce lieu chéri par Félix. Ce site enchanteur, traversé par un ruisseau, accueillera également les cyclistes désireux faire une pause et se désaltérer.

Coup de pouce

Restaurer une maison patrimoniale est un projet ambitieux. Une campagne de financement majeure a été lancée en 2013. Cependant, un montant de 600 000 \$ est encore manquant afin de terminer de payer les travaux. La maison Félix-Leclerc invite les membres de l'APMAQ à participer au projet en faisant un don et à suivre l'avancement des travaux sur le site Internet www.maisonfelixleclerc.org.

◇ Lorraine Messer est présidente de la Maison Félix-Leclerc de Vaudreuil

CLIN D'ŒIL GOURMAND

Yvon Desloges

« Manger en terre laurentienne de Champlain jusqu'à l'avènement du premier restaurant en 1792 ». Tel était le titre de la conférence prononcée par Yvon Desloges en septembre dernier à notre congrès annuel. Divisée en deux parties, cette présentation brossait, dans un premier temps, un tour d'horizon des principales catégories d'aliments disponibles et, dans un second, campait l'évolution des produits dans un panorama du changement des habitudes alimentaires des Québécois francophones.

Au chapitre des viandes, on aura retenu que le bœuf est la viande la plus consommée, loin devant le porc et le mouton/agneau, et que le gibier n'apparaît que rarement au menu, à l'exception du petit gibier, particulièrement la tourte, alors que les bouchers de Québec se plaignent en temps de chasse que ce volatile leur cause des pertes de clientèle et donc de profit!

Les poissons consommés, conséquence d'un calendrier liturgique qui impose 165 jours maigres, reposent principalement sur une triade de poissons de mer, soit la morue, l'anguille et le saumon, bien que les poissons d'eau douce comme la truite et le doré soient aussi présents. La basse-cour n'est pas absente du menu quoique la difficulté de

conserver les œufs s'avère un casse-tête difficile à résoudre. Pois, choux et oignons constituent les légumes de prédilection et tous trois s'accommodent fort bien d'être apprêtés en soupe, accompagné de... pain. La pomme de terre se laisse désirer puisqu'il faut attendre après la conquête du Canada par les Britanniques pour la voir pousser en plein champ. Et ce n'est qu'à la toute fin du 18^e siècle que l'on constate l'apparition des betteraves et le navet jaune (le chou de Siam) dans les assiettes du repas quotidien. Cette apparition de la pomme de terre a un effet certain sur la composition du repas quotidien puisque la consommation de pain qui était d'un kilo par jour au début du 18^e siècle chute de moitié entre 1764 et 1821, conséquence directe de la consommation du féculent.

Si la viande de porc n'est pas aussi consommée que celle de bœuf, c'est que le porc est élevé pour produire du lard car la production laitière est faible; on produit dans la colonie peu de beurre, de sorte que le lard se substitue comme gras de cuisson. Il y a d'ailleurs huit à neuf fois moins de beurre que de lard dans les garde-manger coloniaux, autant urbains que ruraux tout comme la baratte à beurre est absente du décor des foyers, preuve supplémentaire, s'il en fut une, que le beurre est rare. Le colon assaisonne

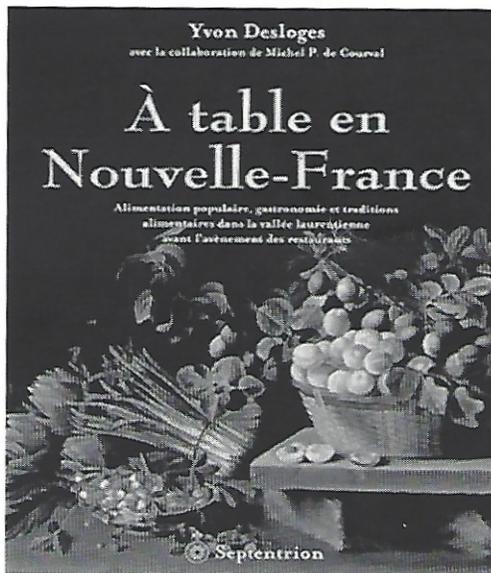
avec une triade d'épices : le sel qui est plutôt un agent de conservation mais qui donne du goût, le poivre, qu'il soit noir, blanc ou rouge et, à l'occasion, avec soit de la muscade, du clou de girofle ou de la cannelle. Après 1760, le clou disparaît au profit de la tête de clou. Les vergers sont rares et se concentrent surtout sur la pomme et la prune bien que la région de Montréal accueille des poiriers. Si le colon boit surtout de l'eau, le vin coule néanmoins à flot, suivi de l'eau-de-vie et du rhum. Après 1763, la bière - principalement les porter et stout - apparaît sur le marché laurentien. Les colons français boivent, du moins pour ceux qui peuvent se l'offrir, du café et du chocolat. Le thé n'est pas bu par les colons canadiens et il s'écoulera 25

ans après l'arrivée des Anglais pour que les Canadiens commencent à le consommer. Pourquoi? Tout simplement parce que les Anglais consomment leur thé sucré alors que les Canadiens, tout comme les Français d'ailleurs, ne consomment pas de sucre, à peine 1,25 kilo par personne annuellement, alors que chez les Anglais cette quantité de sucre est cinq fois supérieure. Et ceci comprend le sucre d'érable !...

Ce sont là les principaux aliments consommés au 18^e siècle par les Canadiens. Il y manque tous les aliments amérindiens qui ont été complètement rejetés à la fin du

17^e siècle, une fois cultures et cheptel français implantés. Adieu courges, melons, maïs et citrouilles tout comme le topinambour qui, pourtant, s'est hissé jusqu'à la table de Louis XIV. Ces changements en profondeur des habitudes alimentaires se manifestent à un rythme d'environ 75 à 100 ans, c'est-à-dire celui de 3 à 4 générations.

◇ Yvon Desloges a fait carrière comme historien à Parcs Canada. Il a publié de nombreux ouvrages dont *Le Canal de Lachine: du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain* (Septentrion, 2002) et *À table en Nouvelle-France* (Septentrion, 2012).



EXPÉRIMENTATION D'UNE TECHNIQUE DE MAÇONNERIE OBSOLÈTE

Texte et photos : Jean Bélisle

*D*e nos jours, l'enseignement universitaire est de plus en plus lié à l'informatique. Nos étudiants ont très peu de chance d'être exposés à une réalité non virtuelle. En 1996, j'ai voulu expérimenter, en grandeur réelle, les techniques utilisées par nos ancêtres avec un groupe d'étudiants du département d'histoire de l'art de Concordia. Les étudiants ne demandaient que ça, pouvoir sortir de la classe et travailler de leurs mains.

Plusieurs projets ont vu le jour et, en 2001, nous avons construit, en grandeur réelle, un petit bâtiment à pans de bois avec un bousillage de glaise. Au Québec, comme partout dans l'ancienne Nouvelle-France, ce genre de technique était très utilisé. Au XVII^e siècle, les nouveaux colons ont simplement reproduit ce qu'ils connaissaient déjà. Mais ils ne connaissaient pas encore les rigueurs du climat! Comme nos ancêtres étaient loin d'être stupides, ils ont réalisé que le pan de bois avec son hourdis n'était pas pour notre climat.

Pour étudier cette technologie, nous avons construit en septembre 2001 un petit bâtiment de 2,5 mètres de longueur sur 1,5 mètre de profondeur. Cela peut paraître petit mais lorsqu'il faut le construire à partir de rien en moins de trois jours, c'est tout un défi. La charpente est en pruche et le bousillage est constitué d'un mélange de glaise bleue pure et de paille. Tous ces matériaux étaient disponibles sur place comme à l'époque.

Pendant qu'une équipe taillait les soles, sablières et poteaux (mortaises et tenons), une seconde équipe s'est retrouvée au fond d'un ruisseau pour extraire la glaise nécessaire (environ une tonne et demie). La coordination entre les deux équipes était essentielle. Tous les matériaux ont ensuite été assemblés sur le site d'érection. Dans un premier temps, les étudiants ont assemblé au sol la charpente, puis tout le groupe a été réquisitionné pour lever les murs. Même si notre structure était relativement petite, cela n'a pas été facile. La pruche, c'est très lourd. Puis est venu le temps du bousillage. Pendant qu'une équipe s'est mise à danser dans une piscine d'enfant pleine de glaise et de paille (pas besoin d'un dessin pour voir que tout le monde était passablement beurré), la seconde équipe coinçait de petits bouts de bois entre le colombage pour bien ancrer notre mélange à gâteaux. Le remplissage a été réalisé sans trop de problème. Nous sommes retournés à plusieurs reprises pour compléter les travaux et réparer le bousillage.

Avec le passage du temps, il nous est maintenant possible d'évaluer notre expérience. Nous avons remarqué que le bousillage se tasse avec le temps. Il faut en rajouter régulièrement. Après deux ans, nous avons pu constater un état d'équilibre. Cependant, le plus grand problème n'est pas venu du bousillage mais bien de la charpente. Le bois utilisé était relativement vert comme probablement au XVII^e. Ceci a provoqué un rétrécissement des colombages. Nous avons constaté qu'il se créait un vide entre le bousillage et les colombages. En termes simples, ces bâtiments sont des paradis pour les courants d'air et, en hiver, on y gèle comme des rats.

Nos ancêtres ont remédié à ce problème en lambrissant l'extérieur des murs. On s'est adapté.

Notre petit bâtiment surnommé «l'abri d'autobus» existe toujours. Il résiste bien au temps. Mais — et c'est la condition sine qua non à sa survie — il doit être continuellement réparé et entretenu.

Que nous reste-t-il de cette expérimentation? Les étudiants ont découvert, outre l'aspect architectural lui-même, que le travail en équipe est la base de toute réussite. Tout projet architectural est en fait un projet de groupe, un projet de société.



Pose d'une croix de Saint-André



Bousillage



Dernière touche

Bousiller / Définition du dictionnaire.

1. Construire en torchis.
2. Faire du bousillage.
Faute de pierre, on bousille dans ce pays. (Propre)
C'est un brouillon, il ne fait que bousiller. (Figuré)
3. Exécuter un ouvrage avec négligence. (Familier)
Il a bousillé l'ouvrage.
4. Casser, détruire, mettre hors d'usage.

◇ Jean Bélisle est professeur à l'Université Concordia et lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 1998.



APMAQ
Amis et propriétaires
de maisons anciennes du Québec

**ATELIERS SUR LES TECHNIQUES
TRADITIONNELLES DE
CONSTRUCTION 2014**



**Atelier 1 - Revêtements, charpente et peinture
à l'huile de lin**

Animation : Alain Lachance et Patrick Quirion

Date : Samedi 17 mai, 9 h à 15 h

Lieu : Centre de formation professionnelle
de Neufchâtel

**Atelier 2 - Portes et fenêtres traditionnelles
et anciennes : volet 3**

Animation : Alain Lachance

Date : Samedi 24 mai, 9 h à 15 h

Lieu : Centre de formation professionnelle
de Neufchâtel

*Réservez dès maintenant,
places limitées :
apmag@globetrotter.net /*

Renseignements : maisons-anciennes.qc.ca

514 528-8444

Nouvelle de dernière heure !

On apprend avec plaisir que la Maison Chénier-Sauvé, qui a vu naître l'APMAQ en 1980, va faire l'objet de travaux de restauration. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec annonce l'attribution d'une subvention de 959 000 \$ pour restaurer l'enveloppe extérieure du bâtiment. Cette résidence bourgeoise de la fin du 19^e siècle est un des joyaux du patrimoine bâti de la ville de Saint-Eustache.

Plus d'informations dans le prochain numéro.

VISITES DU DIMANCHE 2014 CALENDRIER

25 mai

Scotstown en Estrie : histoire de son peuplement écossais et de la cohabitation religieuse de cette communauté autour de ses églises Unie (1882), Presbytérienne (1927), Anglicane (c. 1900) et Catholique (1954)

19 juin

Saint-Casimir – Centre du Québec : familles-souches et patri-moine bâti, maisons anciennes et église de style roman

13 juillet

L'Acadie en Montégérie: une suite au «Grand Dérangement» de 1755 ainsi qu'un des plus beaux chemins couverts entre les trois composantes que sont l'église, la sacristie et le presbytère

24 août

Saint-Alexis-des-Monts et Sainte-Angèle-de-Prémont en Mauricie : patrimoine agricole et artisanal

À l'APMAQ, les visites guidées de maisons anciennes sont très prisées. Comme les places sont limitées, il faut réserver. La formule de réservation et de paiement qui vous a été proposée dans *La Lucarne* (hiver 201/3-2014, p. 12) a connu une si grande popularité que seule l'Option B reste ouverte. En voici un rappel :

Option B : 30 places sont disponibles pour chacune des visites. Une personne peut s'inscrire à une visite de son choix ou aux 4 visites. Le coût est de 10 \$ par personne pour chaque visite. Vous devez réserver votre place. Votre billet n'est pas remboursable mais il est transférable à un membre en règle de l'APMAQ. Encore une fois, premiers arrivés, premiers servis.

VISITE-CONFÉRENCE

Maison Hurtubise, samedi 26 avril

Voir infos pratiques en page 12

ATELIERS 2014

Techniques traditionnelles de construction

Samedis 17 et 24 mai à Neuchâtel (voir page 9)

CONGRÈS 2014

Le prochain congrès se déroulera à Shawinigan du 19 au 21 septembre, à la Maison de la Culture Francis-Brisson. Informations dans les prochains numéros de *La Lucarne*.

VISITE À SCOTSTOWN Dimanche 25 mai

Ancien fief de colons écossais, dont subsistent encore quelques descendants, la ville de Scotstown doit sa fondation au développement du chemin de fer d'un océan à l'autre. La population actuelle est de 550 personnes.

La dénivellation de la rivière aux Saumons se prêtant à l'érection d'un barrage hydraulique à cette hauteur, la Glasgow Canadian Land and trust Company décida d'y installer son entreprise, et par conséquent d'y développer un hameau vers 1872, devenu officiellement Ville de Scotstown en 1892, du nom de John Scott, le premier gérant de la compagnie. Aujourd'hui, cette petite ville pittoresque adossée au majestueux Mont-Mégantic qui a longtemps vécu de la forêt et de ses dérivés, compte désormais sur le tourisme, le bio-alimentaire et les produits pharmaceutiques.

Avec ses 4 clochers évoquant son riche passé religieux, ce sympathique patelin conserve aussi plusieurs demeures typiques de l'architecture estrienne du 19^e siècle. Scotstown regroupait quatre confessions religieuses différentes soit anglicane, église unie, catholique et presbytérienne.

L'histoire de ces quatre clochers nous sera racontée ainsi que l'architecture type des demeures de cette région. Les scotstownois partageront avec nous leur histoire!

(Extrait du Livret Historique de Scotstown de Michel Chrétien)

VISITE À SAINT-CASIMIR Dimanche 29 juin

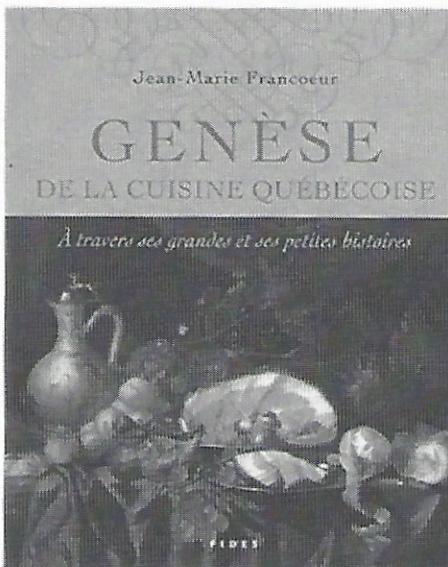
Le territoire de Saint-Casimir faisait originellement partie de la seigneurie de Grondines et de la paroisse de Saint-Charles-des-Grondines. Cette seigneurie est l'une des plus anciennes au Québec.

La naissance de Saint-Casimir est due au peuplement des rives de la rivière Sainte-Anne à partir de 1721. Ce n'est que vers 1735 qu'on peut vraiment affirmer que se forme une agglomération. L'endroit est alors connu sous le nom de « Rapides ». Lors du recensement de 1760 on dénote une trentaine d'habitations parsemées de façon inégale le long des rives.

Les premiers colons venaient en grande partie de Sainte-Anne-de-la-Pérade. La naissance de la paroisse découle de la discorde des autorités religieuses de Grondines et de Sainte-Anne-de-la-Pérade quant au paiement de la dîme.

En 1912, la municipalité de village se détache de celle de la paroisse, suivie en 1913 de celle de Saint-Casimir-Est. Jusqu'en 1981 on aura donc trois entités municipales sur le territoire. À cette date, le village et Saint-Casimir-Est fusionnent, et en 2000 la municipalité de paroisse rejoint les autres pour former la municipalité actuelle.

Renseignements provenant de la municipalité de Saint-Casimir : <http://www.saint-casimir.com/default.asp?no=12>



Genèse de la cuisine québécoise, FRANCOEUR, JEAN-MARIE
© FIDES 2011

Genèse de la cuisine québécoise de Jean-Marie Francoeur, Montréal, Éditions Fides, 2011, 500 p. Il s'agit à la fois d'un historique de l'avènement des produits alimentaires en Nouvelle-France et de l'apport des produits du Nouveau-Monde à la Nouvelle-France, puis à la France et à l'Europe en matière culinaire. L'ouvrage retrace la genèse de ce qui compose la table des Québécois et raconte leur cuisine à travers le récit captivant des jeux d'influences qui l'ont façonnée de l'Arabie à l'Italie, de l'Italie à la France et de la France jusqu'en Nouvelle-France. Cette très belle histoire, farcie d'anecdotes savoureuses et de secrets bien gardés, constitue une pièce essentielle à la connaissance de notre gastronomie.
Compte rendu : Marie-Lise Brunel

RUES DE MONTRÉAL

de Michel Barcelo

Les Éditions Gid ont publié en 2013 un recueil sur les rues de Montréal. Il s'agit de courts textes écrits et illustrés à l'aquarelle par Michel Barcelo, ancien professeur titulaire à l'École d'architecture et à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. L'ouvrage qui compte 279 pages, nous propose une excursion allant de Sainte-Anne-de-Bellevue à Pointe-aux-Trembles en passant par les quartiers centraux.

L'ÉGLISE DU TRÈS-SAINT-NOM-DE-JÉSUS D'HOCHELAGA

L'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus (La Lucarne, automne 2010, pp. 8 et 9 et hiver 2011-2012 p. 11) qui était sérieusement menacée semble aujourd'hui sur la bonne voie. En effet, l'archevêché de Montréal a repris l'église en main. Des travaux de restauration sont en cours et la réouverture au culte est prévue pour bientôt. Il n'est pas exclu que d'autres fonctions, en plus de la fonction culturelle, soient attribuées au bâtiment.

RÉSIDENCES D'ÉTÉ des COMMUNAUTÉS

Le ministère de la Culture et des Communications a entrepris une étude ethno-historique sur les domaines et résidences d'été des congrégations religieuses. L'étude a pour but de documenter d'un point de vue ethno-historique le phénomène des domaines d'été des congrégations et d'en dégager les caractéristiques architecturales et fonctionnelles.

Si le patrimoine bâti religieux a fait l'objet d'inventaires et de recherches, il semble que les résidences de villégiature aient été « oubliées ». Pourtant, dès le 17^e siècle, certaines communautés possédaient des résidences d'été. Ces lieux ont souvent changé de vocation au cours des ans. Ils n'ont pas tous une valeur architecturale, mais ils peuvent avoir une valeur ethnologique et historique au plan régional. On fait appel à votre collaboration afin d'identifier ces résidences.

Courriel : relationpatrimoine@videotron.ca

Tél. : 418-598-7225

Louise Saint-Pierre et Marie Renier
Chargées de projet

PETITES ANNONCES

Vous désirez vendre, acheter, échanger ou donner des antiquités, des objets rares ou de collection ou encore des choses pouvant être utiles à des membres de l'APMAQ ? La Lucarne lance une rubrique PETITES ANNONCES pour répondre à vos besoins.

Sur son site internet, l'APMAQ vous offre de mettre en ligne votre annonce pendant un mois au coût de 20 \$ pour les membres et de 40 \$ pour les non-membres. L'annonce comprend un maximum de 50 mots et une photo.

Vous êtes les bienvenus.

VISITE-CONFÉRENCE
maison Hurtubise
 samedi 26 avril 2014 de 13 h à 16 h.

Découvrez une maison témoin du passé rural de Montréal en visitant la maison Hurtubise (1739) située sur le territoire de la ville de Westmount. L'Héritage Canadien du Québec, propriétaire de la maison, a fait appel à des experts dont François Varin (PRLS 1995), le Centre de conservation du Québec et la firme d'architectes DMA. Dès le départ des travaux, il a été convenu de procéder à une intervention minimaliste à caractère réversible. Tout a été mis en oeuvre pour faire de cette maison un témoin fidèle des techniques traditionnelles de construction. À ce titre, elle présente un grand intérêt pour quiconque entreprend la restauration d'une maison ancienne. L'architecte Gérard Dion et le gérant de projet, Jacques Archambault, expliqueront les étapes des travaux effectués.

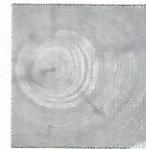


Maison Hurtubise
 Héritage Canadien du Québec

Nombre de participants : 25
 Tarif : 10\$ (membre) 20 \$ (non-membre)

GROUPE-CONSEIL

Les membres de l'APMAQ sont invités à faire appel aux services d'un Groupe-conseil qui a été mis sur pied à leur intention.
 Vous avez des projets de restauration ?
 Vous vous posez des questions sur les matériaux, leur coût ou leur efficacité ?
 Une aide gratuite peut vous être apportée par des personnes d'expérience. N'hésitez pas à appeler.
 Tél. (514) 528-8444
 Courriel : apmaq@globetrotter.net



Rénovation et Ébénisterie Québec-Charlevoix inc.

Yves Bourassa, ébéniste artisan
 CCQ: Corapagnon charpentier-menuisier
 Téléphone: 418 930-5377
 Courriel: yves.bourassa112@gmail.com

Après 23 ans comme ébéniste à l'Assemblée nationale du Québec, j'offre mes services au public pour rénover et restaurer les maisons et meubles ancestraux.
Contactez-moi pour la conception et restauration de mobilier de tous genres: cuisine, salle de bain, armoires, ébénisterie d'art, sculpture ornementale et feuille d'or, fenestration d'époque, etc.

Jean-Pierre Larrivée

Spécialisé dans la restauration de maisons anciennes

1-581-990-2332

- ❖ Réparation, rénovation
- ❖ Menuiserie, menuiserie fine, charpente
- ❖ Ébénisterie
- ❖ Conseils techniques

Jean-Pierre Larrivée a plus de 30 années d'expérience dans tous les métiers relatifs à la maison.



FERBLANTIER COUVREUR

Installation, réfection et réparation de toitures métalliques pour maisons ancestrales ou maisons neuves, bâtiments commerciaux ou religieux; on s'adapte à la méthode désirée (joints pincés, à la canadienne ou à baguettes) et au revêtement choisis (acier inoxydable, cuivre, acier prépeint, galvalume, acier galvanisé, etc.)

CONTACTEZ-NOUS!
 T. (450) 835-2851

www.toiturecorbeil.com



MAÇONNERIE PATRIMOINALE/RÉNOVIATION
 HERITAGE RENOVATION

Expertise/Estimation Gratuite
 Tél. : 514 425-5552 / R.B.Q. : 5653-9893-01

COUPE-FROID LAPOINTE INC.
une expertise, une renommée !



Profitez de notre expérience
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid
pour vos portes et fenêtres.

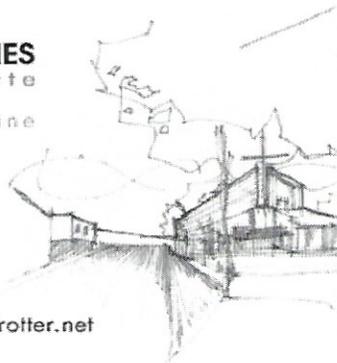
Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36

MARIE-JOSÉE DESCHÊNES
architecte
architecture & patrimoine



Téléphone : 418.882.3528
marie-josée.deschenes@globetrotter.net

patri-arch
p

patrimoine & architecture

1365, rue Frontenac
Québec (Québec) G1S 2S6

Tél. et téléc. : 418.648.9090

www.patri-arch.com

La publication d'annonces publicitaires dans *La Lucarne* ne constitue, en aucune façon, une recommandation de personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.



**TOITURES
VERSANT NORD**

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de
toitures en tôle pincée, à baguette,
à la canadienne

• acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume



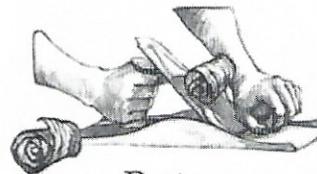
11, 15^e avenue, Deux-Montagnes (Québec) J7R 6P6

Jean-François Éthier, président

Cell. : (514) 887-1770

**Ebénisterie
Pelletier & fils**

Gardien du patrimoine depuis 1890



Portes,
fenêtres, balcons
et projets spéciaux.

Récipiendaire du *Prix
de l'artisan de l'Opération
patrimoine architectural
de Montréal 2010.*

Membre artisan
professionnel CMAQ



450-793-4550

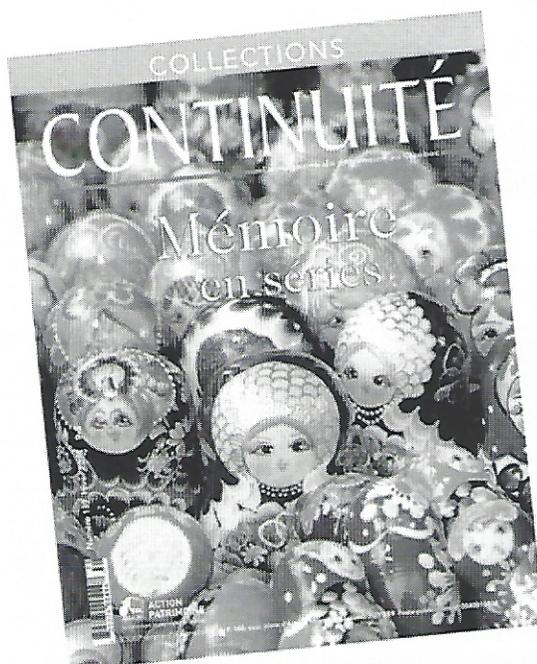
www.ebenisteriepelletieretfils.com



Pour vous tenir à l'affût de l'ACTUALITÉ PATRIMONIALE

Pour découvrir DES BIJOUX DE MAISONS ANCIENNES

Pour lire des conseils de RESTAURATION d'un architecte



Abonnez-vous à *Continuité*!

Et comme les amis des maisons anciennes sont aussi nos amis, voici une offre spéciale pour les membres de l'APMAQ :

20% de rabais

sur l'abonnement individuel d'un an
(4 numéros pour seulement 25,60 \$)

Profitez-en dès maintenant !

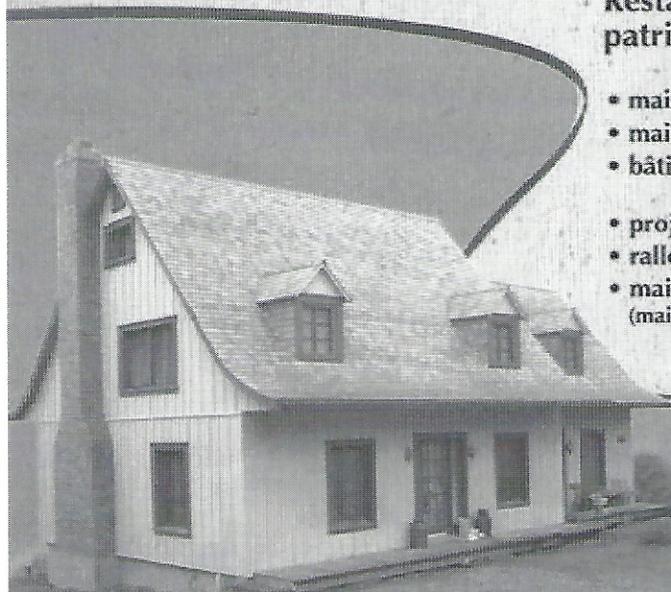
Visitez notre nouveau site au www.magazinecontinuite.com



maisons traditionnelles
DES PATRIOTES
entrepreneur général inc.

Restoration, réfection et construction de bâtiments patrimoniaux et ancestraux.

- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- projet clé en main
- rallonge
- maisons hybride (maison neuve avec intégration de pièces ancestrales)
- toiture bardeau de cèdre
- finition intérieure et extérieure
- travaux de maçonnerie



En collaboration avec André Bolduc
Restaurateur de maisons Québécoises,
chroniqueur pour *Passion Maison*
et auteur du livre *L'art de restaurer
une maison ancienne.*



514-464-1444

www.maisonsdespatriotes.com



RBO 8351-2905-58

- ❖ corniche architecturale
- ❖ toiture à la canadienne
- ❖ toiture à baguette
- ❖ maison ancestrale
- ❖ ardoise / cuivre

« Le résultat obtenu est de GRANDE QUALITÉ et respecte le caractère original des éléments architecturaux. »

- PRIX DE L'ARTISAN 2011

Pascal Grenier / 514.346.3691 / www.ferblanteriembr.com



Toitures traditionnelles

R.B.Q.: 2617-6594-75

LES
TOITURES
TOLE-BEC
INC.

- *A baguettes
- *A joint debouts
- *A la canadienne

- *Moulures
- *Corniches
- *Mansardes

- *Acier
- *Cuivre
- *Ardoise

1212, rue Tellier, Laval,
Qc H7C 2H2

Bur:(450) 661-9737
Fax:(450) 661-2713

www.tole-bec.com



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Prix de l'APMAQ 2014 - Appel de candidatures

PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin veut souligner la contribution exemplaire d'une personne qui, au Québec, a œuvré dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Admissibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être admissibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- le curriculum vitae de la personne dont la candidature est proposée;
 - une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature;
 - une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature ;
 - au moins trois lettres d'appui signées par des personnes dont la compétence est reconnue dans le domaine du patrimoine ;
 - un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine : dossier de presse (maximum 20 pages), photos et autres documents (maximum de 5 pages).
- Le dossier complet doit être envoyé par courriel à apmaq@globetrotter.net en format PDF.

PRIX THÉRÈSE-ROMER*

Le prix Thérèse-Romer a été créé, en 2005, dans le but de reconnaître la contribution des membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne, extérieur et intérieur, c'est-à-dire d'un bâtiment qui a eu ou qui a encore une fonction résidentielle.

Admissibilité et critères de sélection

Seuls les membres de l'APMAQ, depuis deux ans, sont admissibles. Les personnes admissibles posent elles-mêmes leur candidature. Un membre peut également poser la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- Respect du style du bâtiment;
- Choix des matériaux;
- Souci des éléments caractéristiques;
- Harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- Une description des travaux effectués avec photos à l'appui (avant, pendant et après) et permettant d'évaluer la qualité de la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) et l'harmonie entre le bâtiment et son environnement matériel et bâti.
 - Des données historiques sur l'habitation (date de construction, propriétaires successifs), ses transformations et ses différentes fonctions au cours des années.
 - Les candidats doivent s'adresser au secrétariat pour obtenir le Guide de présentation des candidatures et la Grille de pondération.
- Le dossier complet doit être envoyé par courriel à apmaq@globetrotter.net en format PDF.

Afin de participer au mandat éducatif de l'APMAQ, il est souhaitable que le récipiendaire du Prix Thérèse-Romer ouvre sa maison aux membres de l'APMAQ dans le cadre d'une visite guidée.

Jury

Un jury de cinq personnes dont au moins trois membres de l'APMAQ provenant de différentes régions du Québec est formé par le Conseil de l'APMAQ. Le jury étudie les candidatures et présente une recommandation au Conseil pour chacun des deux prix. Au moins un des membres du jury doit posséder une expérience personnelle de la restauration d'une maison ancienne. Dans le cas du prix Thérèse-Romer, le jury procédera, au besoin, à une vérification sur les lieux.

Date limite : Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 30 avril 2014.

Présentation des prix : Les prix sont présentés aux lauréats ou aux lauréates lors du Congrès annuel.

Veillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Secrétariat de APMAQ
2050 rue Amherst,
Montréal, Qc, H2L 3L8
apmaq@globetrotter.net | maisons-anciennes.qc.ca

LES LAURÉATS

Prix Robert-Lionel-Séguin

Arthur Labrie (1984), Michel Lessard (1985), Jean-Marie DuSault (1986), Luc Noppen (1987), André Robitaille (1988), Pierre Cantin (1989), Thérèse Romer (1990), Daniel Carrier (1991), Guy Pinard (1992), France Gagnon-Pratte (1993), Jules Romme (1994), Hélène Deslauriers et François Varin (1995), Paul-Louis Martin (1996), Claude Turmel (1997), Jean Bélisle (1998), Gaston Cadrin (1999), Dinu Bumbaru (2000), Hélène Leclerc (2001), Rosaire Saint-Pierre (2002), Jean-Claude Marsan (2003), Raymonde Gauthier (2004), Clermont Bourget (2005), Gérard Beaudet (2006), Clément Demers (2007), Louise Mercier (2008), Georges Coulombe (2009), Pierre Lahoud (2010), Gabriel Deschambault (2011), Serge Viau (2012), Josette Michaud et Pierre Beaupré (2013)

Prix Thérèse-Romer

Alain Prévost (2005), Ronald DuRepos (2006), Jacques Claessens et Constance Fréchette (2007), Henriette Legault et Austin Reed (2008) Christine Desbiens et Félix-André Têtu (2009), Vicky Hamel et Marc-André Melançon (2010), Maryse Gagnon et Christian Chartier (2011), André Watier (2012) Isabelle Paradis et Pierre Laforest (2013)